

1808.

lendemain de l'affaire du *Chesapeake*. Dans un tel état d'incertitude, son avis n'est pas que l'on se prépare à la guerre. L'étendue de la province et sa population trop clair-semée justifient entièrement le plan indiqué dans les instructions royales. On ne peut guère la défendre que contre une incursion partielle ou des coups de main; mais il faut cacher cela aux habitants. Il transmet les états de milice. On peut compter sur les habitants entre Kingston et la province inférieure; ceux des environs de Niagara et de Long-Point sont douteux. A part les gens de Glengarry, les habitants se composent principalement d'émigrés des Etats-Unis, et ceux-ci conservent leurs idées d'égalité, etc. On placera la milice de manière à repousser les surprises. Gore trouve comme Craig qu'il serait bon de harceler l'ennemi, en cas de tentative sur Québec; et il ne perdra jamais de vue cette forteresse. Notre supériorité sur les lacs. Gore demande si l'on ferait bien de donner un radoub au brig *Duke of Kent* et d'engager un équipage. Il met sous ce pli une lettre de Baby, avec sa réponse, et une lettre du lieutenant-colonel Grant. Importance de paraître en disposition de défendre Amherstburg, pour inspirer de la confiance. Il serait à propos de renforcer de quelques réguliers le poste de Saint-Joseph. Si nous pouvions détruire les postes américains du Détroit et de Michillimackinac, bien des Sauvages se déclareraient pour nous. Mais il en convient, ou ils seront pour nous, ou ils seront contre. Il estime que l'on peut compter sur deux ou trois mille Sauvages tout au plus. Combien il importe d'avoir près d'eux des agents habiles. Gore recommande Elliott pour le poste d'Amherstburg. Sans troupes régulières, les Sauvages seraient peu utiles. Nécessité d'avoir en dépôt ici plutôt qu'à Lachine les présents qui leur sont destinés. Le Prophète semble disposé à favoriser notre cause; on croit qu'il a de l'influence sur environ un millier de ses frères. Gore va tâcher d'en savoir davantage sur ses intentions par le moyen d'Elliott. Il a été en correspondance confidentielle avec le juge en chef Alcock, au sujet des événements politiques, depuis son arrivée.

Page 236

(Les incluses de cette lettre sont mentionnées ci-dessus à leurs dates respectives.)

5 janvier,
York.

État annuel de la milice de Sa Majesté en la province du Haut-Canada. 246

(Incluse de la lettre de Gore du 5 juillet 1808.)

5 janvier,
Québec.

Craig à Castlereagh (n° 8). Voyant que les originaux des états qu'il lui adresse ont été expédiés par cette voie, il ne se fait point scrupule, nonobstant ce qu'il dit dans sa lettre n° 7, de la préférer encore. Il a constaté que les demandes de munitions pour l'artillerie doivent être transmises par le bureau de sa seigneurie; il espère donc que l'on fera le nécessaire pour assurer l'envoi des munitions requises. Presque toutes les baïonnettes en dépôt ici étaient sans fourreau. Il a fait faire ici même des fourreaux, ils ont coûté plus cher que si on les avait eus d'Angleterre. 8

8 janvier.

Gore à Craig (extrait). Peu à dire au sujet de la lettre de sir John Johnson, hormis l'absence totale d'informations touchant l'influence de McKee sur les Sauvages. Il apprend par ailleurs que cette influence est entièrement perdue. Habitudes d'intempérance de McKee. Gore conseille d'employer Elliott. 224

(Incluse.) Lettre de McKee à Prideau Selby. Par les journaux ci-inclus, on voit que les Américains n'épargnent rien pour gagner les Sauvages. Ceux-ci nous quittent peu à peu. Il a été obligé d'acheter des munitions à ses frais. Quarante et un Sauvages sont morts jusqu'à présent, et la mortalité continue. 225

11 janvier,
Québec.

Craig à Castlereagh (n° 7). Son arrivée à Québec, et sa prise de possession de la charge dont l'a honoré Sa Majesté. Depuis, fort peu d'événements notables. Sa santé s'améliore. Informations prises, il trouve que la voie de communication avec Halifax n'est pas assez sûre